

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 25 JANVIER 2024

ASSOCIATION «RANDOS & LOISIRS GONTAIS»

Le 25 janvier 2024, à la salle municipale, rue du Stade 17100 LES GONDS les membres de l'association RANDOS & LOISIRS GONTAIS se sont réunis en Assemblée Générale sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée Générale était présidée par Madame Noëlle DERU, Présidente de l'association. Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Madame Anne-Marie LERAT, Secrétaire de l'association.

Plus du tiers des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée Générale a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

La séance a été ouverte à 14h30.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Etat des lieux
- Prévisions pour 2024
- Cotisation 2025
- Election du Conseil d'Administration
- Questions diverses

La présentation des différents rapports, moral, d'activités et financier a été réalisée par la Présidente et les Référents des différentes activités.

Aucune remarque n'a été faite après la lecture de ces rapports, la Présidente les a mis aux voix, conformément à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale a adopté, à l'unanimité les rapports, moral, d'activités et financier, soumis à son approbation.

La Présidente a remis en séance à Monsieur Claude DIDIER, pour son action en qualité d'éclaireur de randonnée de l'association pendant quinze ans, le blason de la Fédération et une corbeille de la part de l'association.

Le budget prévisionnel présenté par la Trésorière n'a pas suscité de questions et a été adopté à l'unanimité.

Le montant des adhésions a été proposé à 19€ pour l'année 2025.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Election des membres du Conseil d'Administration.

Deux membres du Conseil d'Administration étaient sortants par tiers sortants, BOIS Maryse et PICOT Françoise.

Les deux membres sortants ont renouvelé leur candidature et un adhérent, OUDART Jacques, a proposé la sienne.

Après un vote à main levée les trois candidats ont été élus à l'unanimité.

L'Assemblée Générale a élu :

- Madame BOIS Maryse
- Monsieur OUDART Jacques
- Madame PICOT Françoise

En qualité de membres du Conseil d'Administration. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de trois ans.

Aucune question diverse n'a été soulevée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

Fait à LES GONDS, le 25 janvier 2024

Anne-Marie LERAT
Secrétaire

Noëlle DERU
Présidente